



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Mongolie

Question écrite n° 39135

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dramatique de la Mongolie après les graves incendies que ce pays connaît. Les premiers incendies se sont déclarés le 23 février 1996 dans la province Dornod et à partir du 10 avril se sont généralisés un peu partout dans le pays. Cela est dû à la sécheresse et à la montée brusque de la température. Quarante-vingt-dix communes de douze provinces (sur vingt et une) sont ravagées par environ cent trente feux ; tous ne sont pas encore maîtrisés. La zone d'incendie (19,9 p. 100) du bétail et une population de 370 000 personnes (16,6 p. 100). Elle touche 30 000 kilomètres carrés de forêts (17,1 p. 100) et 50 000 kilomètres carrés de pâturages (4,2 p. 100). Les préjudices portés à la nature, à la forêt et aux pâturages sont très importants. D'après les prévisions météo le mois de mai s'annonce sec, avec peu de précipitations et requiert doublement d'efforts de prévention et de maîtrise de la situation dans les zones d'incendies. Une aide d'urgence de la part des pays amis et des institutions internationales est souhaitée. Elle permettrait de concrétiser les relations entre nos deux pays en termes de solidarité après la visite du Président mongol en France. Les besoins concernent pour l'extinction d'incendies, des extincteurs, lances à incendie et pompes à eau, stations radio-communications. Des moyens aussi concernent l'aide médicale d'urgence et des vêtements. Il lui demande ce qu'au plan interministeriel la France peut apporter à la Mongolie pour traduire notre solidarité à l'occasion de cet épisode dramatique.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre sur les graves incendies qui ravagent la Mongolie depuis le 23 février 1996 et qui ont actuellement détruit plus de 80 000 kilomètres carrés de forêts et pâturages. La France s'est attachée à contribuer à la solution de ce problème dès que, en avril dernier, le Gouvernement mongol a lancé un appel à l'aide internationale. Nous ne pouvions rester indifférents à un tel drame touchant un pays dont le Président s'est rendu en visite officielle en France du 18 au 21 avril dernier. Cette visite avait notamment permis de rappeler l'attachement de la France à aider un des États les plus pauvres du monde, dans sa transition démocratique et sa marche vers l'économie de marché. En lien avec le secrétariat d'État à l'action humanitaire d'urgence, le ministère des affaires étrangères a donc débloqué une aide de 250 000 francs français sous forme de matériels de secours et de produits de base pour les sans-abri.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39135

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2793

Réponse publiée le : 17 juin 1996, page 3241